



8 & 9

janvier<sup>2011</sup>

10h-19h

Portes Ouvertes

Centre  
Aquatique

5 avenue André-Malraux

Hauts-de  
Bayonne

Tél. 05 59 93 93 23  
[www.bayonne.fr](http://www.bayonne.fr)



Ville de Bayonne, Directeur de la communication, Janvier 2011



Direction de la communication  
Tél. : 05 59 46 60 40  
Courriel : communication@bayonne.fr

Le 8 janvier 2011

## **DOSSIER DE PRESSE**

### **HAUTS-DE-BAYONNE** **Ouverture du Centre Aquatique**

Le nouveau Centre Aquatique des Hauts-de-Bayonne ouvre ses portes au public ce week-end, samedi 8 et dimanche 9 janvier. L'entrée est gratuite pour tous et des visites guidées à destination du grand public sont organisées de 10 h 30 à 12 heures durant ces deux jours.

Véritable lieu de vie, de loisirs et de plaisirs pour toutes les générations, ouvert à tous les habitants de l'agglomération, cet équipement novateur au design actuel est doté du label haute qualité environnementale.  
Adapté aux exigences de tous, il peut accueillir aussi bien les familles que les sportifs et les champions de haut niveau.

La réalisation du Centre Aquatique (y compris les abords de l'équipement) représente un coût total de 12 M€ TTC.  
Ce projet s'inscrit dans le cadre de la vaste opération de rénovation urbaine des Hauts-de-Bayonne (2008-2013).



## **- SOMMAIRE -**

### **1. UN PROJET À LA MESURE DES AMBITIONS LOCALES**

#### **1.1 UN NOUVEL EQUIPEMENT AU CŒUR DU QUARTIER**

#### **1.2 UNE PISCINE DE HAUT NIVEAU POUR TOUS**

### **2. UNE RÉALISATION RESPECTUEUSE DE SON ENVIRONNEMENT**

### **3. UN INVESTISSEMENT D'AVENIR**

### **4. INFORMATIONS PRATIQUES**

#### **4.1 LES ACTIVITES**

#### **4.2 LES HORAIRES D'OUVERTURE AU GRAND PUBLIC**

#### **4.3 LES TARIFS**



## **1. UN PROJET À LA MESURE DES AMBITIONS LOCALES**

### **1.1 UN NOUVEL EQUIPEMENT AU CŒUR DU QUARTIER**

Après concertation avec les habitants, et devant les coûts d'éventuels travaux de rénovation, il a été décidé de démolir la piscine de l'avenue de Plantoun. La Ville de Bayonne a donc décidé la construction d'un nouveau Centre Aquatique, avenue André-Malraux, au cœur des Hauts-de-Bayonne. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la vaste opération de rénovation urbaine des Hauts-de-Bayonne (2008-2013).

Ce Centre Aquatique a été conçu comme un véritable lieu de vie, de loisirs et de plaisirs pour toutes les générations. Il est implanté au cœur des Hauts-de-Bayonne au moment où toutes les opérations de rénovation et de redynamisation du quartier voient le jour. Il s'agit là d'un véritable outil de promotion du site destiné à améliorer son rayonnement au sein de la ville et de l'agglomération.

Moderne, fonctionnel, esthétique... ce Centre Aquatique comprenant une halle sportive et ludique de 1480 m<sup>2</sup> ouverte sur les jardins est là pour accueillir tous les habitants de la ville et de l'agglomération. Il symbolise le rayonnement du quartier et le dynamisme de la ville.

### **1.2 UNE PISCINE DE HAUT NIVEAU POUR TOUS**

Avec le nouveau Centre Aquatique, la population bénéficie désormais d'un équipement moderne adapté aux exigences de tous. Sur 2 500 m<sup>2</sup>, le Centre Aquatique peut recevoir aussi bien les familles que les sportifs et les champions de haut niveau.

Le centre accueille dans son bassin éducatif et d'apprentissage de 150 m<sup>2</sup> des cours de natation (scolaires ou non) et des animations sportives à destination des plus jeunes. Les adhérents des clubs de natation et de triathlon et tous les adeptes de compétition peuvent maintenant venir s'entraîner dans un bassin sportif de 500 m<sup>2</sup> avec huit couloirs de 25 m.

Les plus petits disposent d'une lagune de jeux de 60 m<sup>2</sup> à profondeur variable, idéale pour l'éveil aquatique et l'apprentissage de la natation.

Tous les bassins sont couverts permettant ainsi de profiter toute l'année de cet équipement. Ils donnent sur les jardins grâce à de larges baies vitrées. La température de l'eau est de 28° dans les bassins sportif et éducatif, 30° dans le bassin d'apprentissage et 32° dans la lagune de jeux. L'équipement est également muni d'un solarium extérieur. Il s'intègre parfaitement au paysage, dans le respect du cadre naturel et des plantations végétales.



## 2. UNE RÉALISATION RESPECTUEUSE DE SON ENVIRONNEMENT

Le nouveau Centre Aquatique, à la conception très stylisée, est implanté de façon semi-enterrée pour des raisons esthétiques et énergétiques.

Les concepteurs ont veillé à respecter le cadre naturel et les plantations végétales. Orientée vers le sud et les Pyrénées, le bâtiment dispose d'un toit sous forme de coque végétalisée et intégrée au vallonnement naturel du terrain, dans la pente naturelle du terrain au sud des résidences Breuer.

Les locaux sont donc orientés selon leur nature : bassin plein Sud pour bénéficier des apports solaires gratuits, vestiaires et bureaux au Nord pour offrir une température constante ; le grand débord de la toiture limite les apports solaires au Sud et à l'Ouest l'été, sans les occulter l'hiver. Enfin, le mur végétalisé intérieur assainit l'air. Avec cette réalisation, la Ville de Bayonne souligne son attachement au respect de l'environnement et sa volonté de répondre aux exigences du développement durable.

L'équipement a été conçu et construit en respectant les objectifs de haute qualité environnementale (HQE). Cette démarche volontaire place l'environnement au sens large du terme au cœur du projet. Le bâtiment bénéficie d'une conception écologique et éthique : orientation optimale pour bénéficier des apports solaires, éclairage naturel, matériaux sains et recyclables, charpentes en bois, toit végétal favorisant l'isolation et la gestion des eaux pluviales, plages réalisées en espace végétal et en revêtement minéral bois.

La production de chaleur est aussi optimisée avec 60 % des besoins en eau chaude sanitaire produits par des panneaux solaires. Chauffage et réchauffage des bassins sont essentiellement assurés par une pompe à chaleur aérothermique.

*Conception – réalisation : cabinet d'architecture Coste-Soriano-Barrière, entreprise Etchart.*



### 3. UN INVESTISSEMENT D'AVENIR

La réalisation du Centre Aquatique (y compris les abords de l'équipement) représente un coût total de 12 M€ TTC.

#### **Financeurs :**

Union européenne (FEDER) : 2,5 M€

État (CNDS) : 600 000 €

Conseil régional d'Aquitaine : 904 000 €

Conseil général des Pyrénées-Atlantiques : 903 000 €

Agglomération Côte basque-Adour : 2,54 M€

Ville de Bayonne : 2,53 M€

Près de 7 000 heures d'insertion ont été réalisées dans les entreprises du chantier par des habitants du quartier, soit 15 % des heures globales.



## 4. INFORMATIONS PRATIQUES

### 4.1 LES ACTIVITES

#### **Pour les bébés et les petits**

- > Bébés nageurs (6 mois à 3 ans) : samedi 9h-9h45 ; dimanche 9h-9h45.
- > Activités d'éveil (3 à 5 ans) : mercredi 9h-9h45 ; samedi 9h45-10h30.
- > Initiation aquatique (5-6 ans) : mercredi 9h45-10h30 ; samedi 10h30-11h15.

#### **Pour les enfants à partir de 7 ans**

- > Leçons de natation : mardi 17h30-19h ; mercredi 10h30-12h ; vendredi 17h30-19h.

#### **Pour les adultes**

- > Aquagym : lundi 12h15-13h ; lundi 18h-18h45 ; jeudi 18h-18h45 ; vendredi 12h15-13h.
- > Leçons de natation : jeudi 18h45-19h30.
- > Aquaphobie : samedi 11h15-12h.
- > Aquamaternité : jours et heures à déterminer.

#### **Tarifs :**

- > Bébés nageurs, activités d'éveil, initiation aquatique, aquagym, aquaphobie : 8 € la séance ou 70 € les 10 séances.
- > Leçons de natation enfant de – de 16 ans : 6 € la leçon ou 55 € les 10 leçons.
- > Leçons de natation adulte (à partir de 16 ans) : 7 € la leçon ou 65 € les 10 leçons.

## **4.2 LES HORAIRES D'OUVERTURE AU GRAND PUBLIC**

### **EN PÉRIODE SCOLAIRE**

- > Lundi 12h-13h45 et 17h-20h.
- > Mardi 12h-13h45 et 17h-20h.
- > Mercredi 9h-12h et 15h-20h.
- > Jeudi 12h-13h45 et 17h-21h.
- > Vendredi 12h-13h45 et 17h-20h.
- > Samedi 8h30-12h et 14h-18h.
- > Dimanche 8h30-12h30.

### **PENDANT LES PETITES VACANCES SCOLAIRES**

- > Du lundi au samedi : 10h-19h.
- > Dimanche : 8h30-12h30.

### **VACANCES D'ÉTÉ**

- > Du mardi au dimanche : 10h-19h. Fermé le lundi.

### **Bon à savoir**

- > Cheveux mi-longs ou cheveux longs : bonnet de bain ou cheveux attachés conseillés.
- > Les caleçons et les bermudas sont interdits
- > Tout enfant de - de 7 ans ne sachant pas nager doit être obligatoirement accompagné d'un adulte en tenue de bain.
- > Évacuation des bassins 15 minutes avant la fermeture de l'établissement.



## 4.3 LES TARIFS

### Entrées

- > Entrée adulte (à partir de 16 ans).....3 €
- > Entrée enfant – de 16 ans.....2 €
  
- > Tarif réduit étudiants et comités d'entreprise  
.....2,50 € / adulte,  
.....1,50 € / – de 16 ans.
  
- > Demi-tarif pour les personnes domiciliées à Bayonne et justifiant d'un avis de non imposition.....1,50 € / adulte,  
.....1 € / – de 16 ans.

### Cartes

- > Carte 10 entrées adulte (à partir de 16 ans).....24 €
- > Carte 10 entrées enfant – de 16 ans.....16 €
- > Carte forfait 10 heures.....21 €

### Abonnements (entrées illimitées)

- > Trimestriel adulte (à partir de 16 ans) : 40 € pour les Bayonnais, 50 € pour les non Bayonnais.
- > Annuel adulte (à partir de 16 ans) : 120 € pour les Bayonnais, 150 € pour les non Bayonnais.
- > Trimestriel enfant – de 16 ans : 25 € pour les Bayonnais, 30 € pour les non Bayonnais.
- > Annuel enfant – de 16 ans : 75 € pour les Bayonnais, 100 € pour les non Bayonnais.
- > Forfait juillet-août enfant de – 16 ans : 20 € pour les Bayonnais uniquement.

Centre Aquatique des Hauts-de Bayonne  
5 avenue André-Malraux  
64100 Bayonne  
Tél. 05 59 93 93 23  
centreaquatique@bayonne.fr  
www.bayonne.fr